

*Initiatives ministérielles*

n'avons pas le choix, comme durant la Seconde Guerre mondiale, que nous sommes prêts à faire notre part. Mais ce n'est qu'en dernier recours. Nous l'avons fait en Corée.

Cependant, l'histoire nous apprend depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale que les actions militaires empêchent de trouver des solutions utiles à des crises difficiles et à des problèmes délicats. Nous savons qu'il faut contenir militairement un pays comme l'Irak et c'est ce qu'on fait. Il est également essentiel d'appliquer des sanctions économiques et nous avons appuyé ce type de sanctions contre l'Afrique du Sud, par exemple, et la Rhodésie. Cependant, il faut également se garder de se lancer trop vite dans un conflit armé.

Lorsque je suis rentré chez moi le week-end dernier, j'ai trouvé intéressant de m'entretenir avec certains de mes électeurs. Un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale m'a déclaré qu'il lui est arrivé deux fois de se trouver sur un bateau qui avait été coulé. Selon lui, on se dirige vers une guerre au Moyen-Orient et c'est pure folie.

Une veuve qui a perdu son mari et un fils m'a dit pour sa part qu'elle ne pouvait croire que la communauté internationale envisage sérieusement une guerre dans le golfe Persique. Les jeunes élèves de l'école élémentaire Monterey, à Victoria, ont écrit ensemble au premier ministre pour lui demander de parler au nom des Canadiens et d'exprimer aux Nations Unies la nécessité de défendre la cause de la paix au Moyen-Orient.

Il est temps que le gouvernement écoute les Canadiens et qu'il adopte une position indépendante de celle des Nations Unies dans cette crise. Il lui incombe de prôner la paix et non la guerre.

C'est là une situation délicate, mais elle réclame de la patience et du bon sens. J'exhorte le gouvernement à parler au nom des Canadiens demain, aux Nations Unies, et à préciser que les troupes canadiennes ne participeront pas au conflit au Moyen-Orient tant que le Parlement n'aura pas donné entièrement son accord et tant qu'on n'aura pas épuisé tous les autres recours.

Nous supplions le gouvernement d'agir de façon sensée et de faire preuve de patience, pour le bien des Canadiens. Si l'amendement du Parti libéral est rejeté, nous nous prononcerons contre la motion et nous continuerons d'inviter le gouvernement à agir dans l'intérêt des Canadiens.

**L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme):** Monsieur le Président, je suis heureuse d'avoir l'occasion de participer à ce débat sur la motion présentée par le gouvernement à l'appui de la résolution des Nations Unies qui doit être présentée demain au siège de l'ONU. Cette résolution proposerait de nouveaux moyens pour l'ONU de résoudre le conflit en Irak.

Je veux parler un peu aujourd'hui du rôle de nos forces armées dans la situation actuelle et faire le point sur nos activités à l'intention de la Chambre et de ceux qui nous regardent.

Tout d'abord, monsieur le Président, je crois qu'il est important d'en revenir à l'essentiel de la question qui nous occupe. Le 2 août, le gouvernement de l'Irak a lancé l'invasion du Koweït. Cette agression qui n'avait pas été provoquée fut rapidement suivie de la déclaration de Bagdad selon laquelle l'Irak et le Koweït seraient l'objet d'une fusion complète et éternelle, euphémisme pour annexion en règle.

La vitesse et la brutalité de cette invasion mises à part, c'est le maintien des normes internationales en matière de comportement civilisé qui est en jeu dans le golfe Persique. La question est donc de déterminer les moyens que pourraient prendre le Canada et les autres pays de la communauté internationale suivant la même ligne de pensée, pour prévenir le plus efficacement possible un tel comportement à l'avenir en obligeant Saddam Hussein à se retirer du Koweït. Nous savons tous ce que l'histoire nous enseigne: nous ne pouvons pas nous permettre d'être conciliants et de céder peu à peu du terrain. C'est un phénomène exceptionnel que la communauté mondiale ait fait front commun pour s'opposer à ce qu'un pays s'empare ainsi d'un autre pays.

Comme mes collègues de tous les partis le savent, un objectif vital de la politique canadienne de défense est la stabilité sur la scène internationale. C'est pour appuyer les objectifs qui sont les nôtres depuis longtemps en matière d'affaires étrangères et de défense que nous avons envoyé des bateaux et des avions dans la région du golfe Persique.

En acceptant de participer à un effort multinational pour appuyer les Nations Unies, nous avons dit que cette invasion ne saurait être tolérée. Saddam Hussein doit admettre qu'il est inacceptable que de grands États puissants attaquent ou intimident leurs voisins plus faibles. Le Canada se range aux côtés de ceux qui cherchent à faire respecter la Charte des Nations Unies et à faire